

Peinture photoluminescente

Références : PEIPH5

Idéal pour le marquage de pistes cyclables, les zones à risques en extérieur sur voies privées ou en intérieur dans les entrepôts.

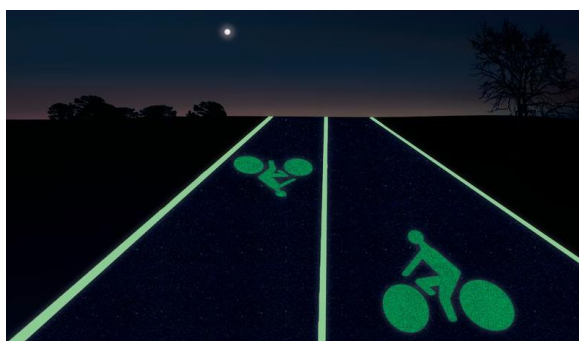
→ Normes DIN67510 et NF X08 050 Classe D garantissant une rémanence haute qualité.

Description :

- Destinée à signaler un danger lorsqu'il y a obscurité.
- Pour un meilleur rendu, il est recommandé d'appliquer au préalable une peinture en sous couche de couleur blanche. (Faire un apprêt avec la peinture MARKLINE blanche référence MARK_B)
- Pour une plus grande visibilité, appliquer au minimum 2 à 3 couches de peinture.
- Peinture photoluminescente base solvant pour marquage sur enrobé, béton, plaque de plâtre, bois et plastiques.
- Enfin et pour assurer une très grande durée de vie à ce marquage, utiliser le vernis de protection pour protéger la peinture.

Caractéristiques :

- Type acrylique avec solvant à séchage rapide
- Aspect du lm : mat / satiné
- Séchage 20 °C et 60 % d'hygrométrie :
 - Au toucher : 10 minutes
 - Circulable : 6 heures
- Rendement : environ 5 m²/kg
- Trafic : modéré
- Résistance à l'abrasion : correct (à renforcer au besoin avec le vernis de protection)
- Résistance chimique : bonne
- Coloris : Vert
- Rendement : 200 g/m²



Applications :

- Utilisation en intérieur
- Ne pas appliquer par température < 5 °C et un taux d'hygrométrie > 60 %
- Appliquer la peinture sur fond sec. Dépoussiérer, dégraisser et si nécessaire préparer la surface (ponçage, grenailage ou sablage).
- Manuellement exclusivement, prévoir un système de masquage type bande ou pochoirs.

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence - Prévention :

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / ... / antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils de prudence - Stockage :

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Contient du :

601-022-00-9 XYLENE

601-024-00-X CUMENE

601-025-00-5 MESITYLENE

601-043-00-3 1, 2, 4-TRIMETHYLBENZENE

EC 231-944-3 TRIZINC BIS(ORTOPHOSPHATE)

Phrases de risque :

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 20 Nocif par inhalation.

R 10 Inflammable.

Phrases de sécurité :

S 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.